

BMO NESBITT BURNS

Groupe de fonds BMO Nesbitt Burns

États financiers annuels

FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES BMO NESBITT BURNS

31 DÉCEMBRE 2009

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux porteurs de parts des :

Fonds d'actions canadiennes sélectionnées BMO Nesbitt Burns

Fonds d'actions américaines sélectionnées BMO Nesbitt Burns

Fonds d'obligations BMO Nesbitt Burns

Fonds équilibré BMO Nesbitt Burns

Fonds Portefeuille équilibré BMO Nesbitt Burns

Fonds Portefeuille de croissance BMO Nesbitt Burns

Fonds Portefeuille de croissance maximale BMO Nesbitt Burns

Fonds d'actions internationales BMO Nesbitt Burns

(collectivement appelés les « Fonds »)

Nous avons vérifié l'état du portefeuille de placements au 31 décembre 2009 ainsi que les états de l'actif net, les états des résultats et de l'évolution de l'actif net de chacun des Fonds aux dates et pour les périodes indiquées à la note 1. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction des Fonds. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de chacun des Fonds ainsi que des résultats de leurs activités et de l'évolution de leur actif net aux dates et pour les périodes indiquées à la note 1 selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)

Le 10 mars 2010

ÉTAT DE L'ACTIF NET (TOUS LES MONTANTS SONT EXPRIMÉS EN DOLLARS CANADIENS)

Au	31 décembre 2009	31 décembre 2008
ACTIF		
Trésorerie	546 965	125 850
Placements à la juste valeur (note 2)	6 464 092	905 920
Intérêts et dividendes à recevoir	8 110	1 243
Montant à recevoir du courtier	6 113	-
Souscriptions à recevoir	75 193	-
Gain non-réalisé sur les contrats de change à terme	6 450	-
Total de l'actif	7 106 923	1 033 013
PASSIF		
Charges à payer	8 925	1 973
Rachats à payer	8 068	-
Perte non-réalisée sur les contrats de change à terme	1 244	-
Total du passif	18 237	1 973
Actif net représentant les capitaux propres	7 088 686	1 031 040
Total de l'actif net représentant les capitaux propres		
Parts de catégorie A	1 533 257	1 020 912
Parts de catégorie F	5 555 429	10 128
Actif net par part (note 2)		
Parts de catégorie A	10,60 \$	10,11 \$
Parts de catégorie F	10,75 \$	10,11 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

ÉTATS DES RÉSULTATS (TOUS LES MONTANTS SONT EXPRIMÉS EN DOLLARS CANADIENS)

Exercices terminés les	31 décembre 2009	31 décembre 2008
REVENU		
Dividendes	120 171	4 620
Intérêts créditeurs	421	690
Revenu tiré du prêt de titres	1 468	44
Impôts étrangers retenus à la source	(12 128)	(623)
	109 932	4 731
CHARGES		
Frais de gestion (note 5(a))	39 753	2 989
Honoraires des vérificateurs	2 325	75
Frais du comité d'examen indépendant	2 035	41
Droits de garde	7 448	442
Frais juridiques et droits de dépôt	2 231	-
Frais de services aux porteurs de parts (note 5(b))	4 074	280
Frais d'imprimerie et de papeterie	252	-
Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille (note 5(b))	15 359	3 416
	73 477	7 243
Revenu (perte) de placement net de l'exercice	36 455	(2 512)
(Perte) gain net réalisé à la vente de placements	14 266	408
Perte de change	(31 175)	(9 337)
Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée des placements	500 869	23 515
Gain (perte) de change non réalisé	4 932	(34)
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités	525 347	12 040
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités		
Parts de catégorie A	84 618	11 912
Parts de catégorie F	440 729	128
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités (note 2)		
Parts de catégorie A	0,72 \$	0,12 \$
Parts de catégorie F	1,91 \$	0,13 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET (TOUS LES MONTANTS SONT EXPRIMÉS EN DOLLARS CANADIENS)

	Parts de catégorie A		Parts de catégorie F	
	31 décembre 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Exercices terminés les				
Actif net au début de l'exercice (note 2)	1 020 912	-	10 128	-
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités	84 618	11 912	440 729	128
OPÉRATIONS SUR LES PARTS				
Produit de la vente de parts	440 761	1 009 000	5 492 576	10 000
Distributions réinvesties	13 533	40	34 228	16
Coût des parts rachetées	(13 033)	-	(388 004)	-
Total des opérations sur les parts	441 261	1 009 040	5 138 800	10 016
DISTRIBUTIONS AUX PORTEURS DE PARTS				
Revenu de placement net	(13 534)	(40)	(34 228)	(16)
Total des distributions aux porteurs de parts	(13 534)	(40)	(34 228)	(16)
Actif net à la fin de l'exercice (note 2)	1 533 257	1 020 912	5 555 429	10 128
Variation des parts				
Parts émises et en circulation au début de l'exercice	100 971	-	1 002	-
Émises contre trésorerie	43 639	100 967	552 638	1 000
Émises au réinvestissement de distributions	1 268	4	3 163	2
	145 878	100 971	556 803	1 002
Parts rachetées durant l'exercice	(1 284)	-	(40 208)	-
Parts émises et en circulation à la fin de l'exercice	144 594	100 971	516 595	1 002

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

ÉTAT DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS (TOUS LES MONTANTS SONT EXPRIMÉS EN DOLLARS CANADIENS)

Au 31 décembre 2009

Description	Nombre d'actions	Coût* (\$)	Juste valeur (\$)
ACTIONS			
Australie (9,5 %)			
Brambles Limited	17 000	101 966	107 870
Foster's Group Limited	18 000	87 297	93 171
QBE Insurance Group Limited	5 206	102 970	125 164
Rio Tinto Limited	780	39 145	54 737
Telstra Corp. Limited	29 000	88 995	93 511
Woodside Petroleum Limited	1 841	73 674	81 928
Woolworths Limited	4 540	112 463	119 853
		606 510	676 234
Autriche (1,3 %)			
OMV AG	1 960	81 456	89 680
		81 456	89 680
Belgique (2,3 %)			
Belgacom SA	1 850	72 605	70 456
Colruyt SA	360	93 381	91 185
		165 986	161 641
France (6,2 %)			
Air Liquide SA	810	88 422	101 158
Sanofi-Aventis	1 180	86 578	97 723
Total SA	3 560	224 179	240 985
		399 179	439 866
Allemagne (6,4 %)			
Deutsche Post AG	5 600	87 193	113 711
OPAP SA	3 800	108 808	88 306
RWE AG	1 050	98 309	107 504
SAP AG	2 860	142 101	142 195
		436 411	451 716
Grèce (0,5 %)			
Alpha Bank AE	2 870	33 738	35 398
		33 738	35 398
Hong Kong (7,1 %)			
ASM Pacific Technology	7 000	51 531	69 750
CNOOC Limited ADR	55 900	85 199	92 053
Hang Seng Bank Limited	7 000	108 299	108 741
Hong Kong Electric Holdings Limited	25 000	152 273	142 636
Vtech Holdings Limited	9 000	66 790	89 557
		464 092	502 737
Irlande (0,6 %)			
Anglo Irish Bank Corporation plc*	1 000	3 417	-
CRH plc	1 500	41 323	42 687
		44 740	42 687
Italie (1,2 %)			
Snam Rete Gas S.P.A.	16 220	85 740	84 169
		85 740	84 169

* Ces titres n'ont pas de valeur à la cote et sont évalués à l'aide de techniques d'évaluation (note 2).

ÉTATS DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS suite (TOUS LES MONTANTS SONT EXPRIMÉS EN DOLLARS CANADIENS)

Au 31 décembre 2009

Description	Nombre d'actions	Coût* (\$)	Juste valeur (\$)
Japon (9,0 %)			
Familymart Company Limited	1 700	57 657	52 550
Hoya Corporation	2 700	62 133	74 644
Keyence Corporation	200	44 794	43 130
Makita Corporation	2 100	55 972	74 965
Mitsubishi Electric Corporation	7 000	46 935	53 997
Nintendo Company Limited	300	86 267	74 424
Nippon Electric Glass Company	3 000	40 358	42 939
Shin-Etsu Chemical Company Limited	1 100	66 323	64 785
Sumitomo Rubber Industries	10 700	96 207	96 515
Toyota Tsusho Corporation	3 900	57 162	60 036
		613 808	637 985
Malaisie (3,5 %)			
British American Tobac Malaysia Berhad	3 700	52 281	48 486
Lafarge Malayan Cement Berhad	26 100	42 816	49 546
Malayan Banking Berhad	25 000	47 879	52 433
Plus Expressways Berhad	56 000	56 421	55 724
Telekom Malaysia Berhad	47 000	45 889	43 890
		245 286	250 079
Norvège (0,9 %)			
Telenor ASA	4 150	33 399	61 003
		33 399	61 003
Singapour (4,6 %)			
Hong Leong Finance Limited	11 000	21 814	25 956
Parkway Holdings Limited	16 000	18 138	34 887
Singapore Post Limited	66 000	44 761	49 776
Singapore Technologies Engineering Limited	24 000	47 601	58 065
Singapore Telecommunications Limited	26 000	57 283	60 185
United Overseas Bank Limited	3 000	32 310	44 086
Venture Corporation Limited	8 000	42 822	52 808
		264 729	325 763
Espagne (3,1 %)			
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA	3 201	48 007	61 266
Telefonica SA	5 540	142 605	162 656
		190 612	223 922
Suède (0,9 %)			
Swedish Match AB	2 740	52 738	63 121
		52 738	63 121
Suisse (7,1 %)			
Givaudan Sa	32	25 448	26 821
Nestle SA	2 470	108 964	125 620
Novartis SA	1 820	92 781	104 190
Panalpina Welttransport Holding AG	480	34 342	32 030
Roche Holding AG	680	110 738	121 163
Swatch Group AG	160	28 391	42 480
Zurich Financial Services AG	240	48 413	55 128
		449 077	507 432

ÉTATS DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS suite (TOUS LES MONTANTS SONT EXPRIMÉS EN DOLLARS CANADIENS)

Au 31 décembre 2009

Description	Nombre d'actions	Coût* (\$)	Juste valeur (\$)
Taiwan (3,8 %)			
Advantech Company Limited	24 000	47 435	56 480
Chunghwa Telecom Company Limited	54 000	102 063	105 133
Mediatek Inc.	3 000	46 063	54 769
President Chain Store Corporation	21 000	52 671	52 380
		248 232	268 762
Thaïlande (2,6 %)			
Advanced Info Service plc	19 000	52 030	50 782
Bangkok Bank Pcl	20 100	65 051	73 631
Central Pattana Public Company	28 500	16 380	11 560
Electricity Generating Public Company Limited	19 000	46 597	47 198
		180 058	183 171
Pays-Bas (7,2 %)			
Koninklijke KPN NV	6 490	106 840	115 578
Reed Elsevier NV	9 920	128 545	128 035
Royal Dutch Shell plc	5 240	156 399	166 300
TNT NV	3 067	72 867	97 867
		464 651	507 780
Royaume-Uni (13,4 %)			
BP PLC	12 000	110 988	121 892
British American Tobacco plc	1 800	57 505	61 434
British Sky Broadcasting Group plc	5 900	51 180	56 084
Compass Group plc	6 000	36 446	45 222
Glaxosmithkline plc	3 500	74 177	78 154
Legal & General Group plc	42 300	50 490	57 468
National Grid plc	6 800	73 454	77 994
Rolls-Royce Group plc	9 100	68 947	74 456
Royal Dutch Shell plc	2 400	62 581	73 338
Scottish & Southern Energy plc	2 200	43 692	43 055
Tesco plc	8 300	54 311	59 999
United Utilities Group plc	8 200	75 056	68 813
Vodafone Group plc	54 800	123 888	133 037
		882 715	950 946
Total des actions (91,2 %)		5 943 157	6 464 092
Total des placements (91,2 %)		5 943 157	6 464 092
Liquidités en dollars canadiens (7,6 %)			543 215
Liquidités en devises (0,1 %)			3 750
Total des gains non-réalisés sur les contrats de change à terme (0,1 %)			6 450
Total des pertes non-réalisées sur les contrats de change à terme (0,0 %)			(1 244)
Autres actifs et passifs (1,0 %)			72 423
Total des actifs nets (100 %)			7 088 686

* Aux fins de l'état du portefeuille de placements, le coût inclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille (note 2).

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

ÉTATS DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS suite (TOUS LES MONTANTS SONT EXPRIMÉS EN DOLLARS CANADIENS)

Au 31 décembre 2009

LE PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS DU FOND ÉTAIT CONCENTRÉ DANS LES PAYS SUIVANTS AUX :

	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Australie	9,5 %	7,1 %
Autriche	1,3 %	-
Belgique	2,3 %	3,4 %
France	6,2 %	5,8 %
Allemagne	6,4 %	7,7 %
Grèce	0,5 %	-
Hong Kong	7,1 %	6,1 %
Irlande	0,6 %	0,9 %
Italie	1,2 %	1,1 %
Japon	9,0 %	11,3 %
Malaisie	3,5 %	5,6 %
Norvège	0,9 %	1,1 %
Singapour	4,6 %	5,3 %
Espagne	3,1 %	4,0 %
Suède	0,9 %	0,9 %
Suisse	7,1 %	7,1 %
Taiwan	3,8 %	0,0 %
Thaïlande	2,6 %	0,0 %
Pays-Bas	7,2 %	7,9 %
Royaume-Uni	13,4 %	12,6 %
Autres actifs et passifs	8,8 %	12,1 %
	100,0 %	100,0 %

Gain non-réalisé sur les contrats de change à terme

Date de règlement	Devise d'achat	Position	Devise de vente	Position	Taux du contrat	Contrepartie	Notation	Gain non-réalisé
23 février 2010	CAN	433 573	AUD	460 000	0,9425	State Street	AA	1 946
23 février 2010	CAN	145 252	AUD	150 000	0,9684	State Street	AA	4 504
Total des gains non-réalisés sur les contrats de change à terme								6 450

Perte non-réalisée sur les contrats de change à terme

Date de règlement	Devise d'achat	Position	Devise de vente	Position	Taux du contrat	Contrepartie	Notation	Perte non-réalisée
23 février 2010	CAN	83 205	AUD	90 000	0,9425	State Street	AA	(1 244)
Total des pertes non-réalisées sur les contrats de change à terme								(1 244)

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

31 décembre 2009

1. LE FONDS

Le Fonds d'actions internationales BMO Nesbitt Burns (le « Fonds ») est une fiducie de fonds communs de placement à capital variable établie sous le régime des lois de la province d'Ontario et régie par une déclaration de fiducie datée du 31 octobre 2008. Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans un nombre illimité de catégories. Chaque catégorie de parts est destinée à un groupe d'investisseurs en particulier et comporte des frais de gestion et d'administration différents. Veuillez consulter la note 8(a) pour les renseignements sur les catégories de parts en circulation pour ce Fonds et les dates de lancement, et la note 8(d) pour connaître les taux des frais de gestion et d'administration qui s'appliquent à chaque catégorie.

Les parts de catégorie A sont à l'intention de tous les investisseurs.

Les parts de catégorie F sont offertes aux investisseurs détenant un programme intégré d'un courtier autorisé ou un compte à honoraires fixes. Au lieu de verser une commission dans le cadre de chaque opération, ces investisseurs versent des frais annuels à la société de gestion, en fonction de la valeur de leur actif.

BMO Nesbitt Burns Inc. (la « société de gestion ») est responsable de la gestion du Fonds.

L'information fournie dans les présents états financiers vérifiés porte sur les exercices terminés les 31 décembre 2009 et 2008. L'information financière relative au Fonds ou aux catégories créées durant ces périodes est présentée depuis la date de lancement, comme il est indiqué à la note 8(a).

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les présents états financiers ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada et sont fondés sur des estimations et des hypothèses qui ont été élaborées par la direction et qui pourraient influencer sur les montants des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés pour les périodes visées. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Adoption de nouvelles conventions comptables*Abrégé 173 du Comité sur les problèmes nouveaux (« CPN-173 »)*

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, le Fonds a adopté le CPN-173 « Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers ». Le CPN-173 précise que le risque de crédit et le risque de contrepartie devraient être pris en compte dans la détermination de la juste valeur des instruments financiers. L'adoption de ces recommandations n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

Informations à fournir et présentation des instruments financiers

Le 1^{er} janvier 2008, le Fonds a adopté le chapitre 3862 du Manuel de l'ICCA intitulé « Instruments financiers – informations à fournir », et le chapitre 3863, intitulé « Instruments financiers – présentation ». Les nouvelles normes remplacent le chapitre 3861, intitulé « Instruments financiers – informations à fournir et présentation ». Les nouvelles normes sur les informations à fournir mettent davantage l'accent sur le risque associé aux instruments financiers et sur la gestion de ces risques. L'adoption de ces nouvelles normes n'a pas d'incidence sur le cours quotidien des titres du Fonds aux fins d'achat ou de rachat, ni sur le calcul de l'actif net. Se reporter

à la note 6 et à la note 8 pour connaître les nouvelles informations à fournir par suite de l'adoption des nouvelles normes.

Le Conseil des normes comptables de l'ICCA a récemment publié une modification du chapitre 3862 du Manuel de l'ICCA, intitulé « Instruments financiers – informations à fournir ». Conformément aux recommandations de la norme, le Fonds a adopté cette modification pour les états financiers de l'exercice 2009. Les modifications de la norme existante exigent le classement des instruments financiers du Fonds en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont fondés sur les prix cotés sur des marchés actifs pour des titres identiques. Les titres de niveau 2 sont fondés sur d'importantes données de marché observables, comme les prix cotés pour des titres semblables et les prix cotés sur des marchés inactifs. Les titres de niveau 3 sont fondés sur des données non observables, mais significatives, reflétant les hypothèses que, selon le Fonds, les intervenants sur le marché pourraient vraisemblablement utiliser pour évaluer les titres. Se reporter à la note 8 (g) pour connaître les informations pertinentes à fournir.

Évaluation des placements

Le chapitre 3855 du Manuel de l'ICCA, intitulé « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation » (le « chapitre 3855 »), exige que la juste valeur des instruments financiers négociés sur les marchés actifs soit évaluée en fonction du cours acheteur du titre.

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM ») permettent que les fonds d'investissement calculent la valeur liquidative quotidienne aux fins du traitement des opérations des porteurs de parts (la « valeur liquidative ») à la juste valeur, au sens du Règlement 81-106.

La valeur liquidative calculée conformément aux exigences du chapitre 3855 est appelée « actif net » dans la suite du présent document.

Les placements sont classés comme étant détenus à des fins de transaction conformément au chapitre 3855. Les placements sont comptabilisés à la juste valeur et l'écart entre ce montant et le coût est constaté à titre de plus-value (moins-value) non réalisée des placements à l'état des résultats. Dans le cas des titres cotés en bourse, la juste valeur correspond au dernier cours acheteur du jour. Dans le cas des obligations, des débetures, des titres adossés à des créances mobilières et autres titres de créance, la juste valeur correspond au cours acheteur fourni par une entreprise indépendante d'établissement des cours des titres. Les placements à court terme sont inclus dans l'état du portefeuille de placements à la juste valeur. Les bons de souscription non cotés sont évalués en fonction d'un modèle d'établissement des cours prenant en compte des facteurs comme la valeur de marché du titre sous-jacent, le prix d'exercice et les conditions du bon de souscription. Les parts de fonds communs de placement détenues à titre d'investissement sont évaluées à leur valeur liquidative le jour de l'évaluation, car ces valeurs peuvent être obtenues le plus aisément et le plus régulièrement. Les titres négociés en bourse en Asie et autres titres pour lesquels des cours précis ne peuvent être aisément obtenus sont évalués à la juste valeur par la société de gestion au moyen d'une technique d'évaluation fondée, dans toute la mesure du possible, sur des informations et des hypothèses fondées sur des données de marché observables, notamment la volatilité, les sociétés comparables et d'autres taux ou cours pertinents.

31 décembre 2009

Opérations de placement

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date à laquelle elles ont lieu. Les gains et pertes réalisés à la vente des placements et la plus-value (moins-value) non réalisée des placements sont calculés d'après le coût moyen des placements connexes qui ne comprend pas les commissions ni les autres frais d'opérations. La totalité des gains et pertes nets réalisés, de la plus-value ou moins-value non réalisée et des coûts de transactions est attribuable aux placements et aux instruments dérivés, détenus à des fins de transaction.

Les coûts de transactions, comme les commissions, engagés au moment de l'achat et de la vente de titres par le Fonds sont des charges et sont constatés dans l'état des résultats à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille ».

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Constatation des revenus

Le revenu d'intérêts est constaté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le revenu de dividendes est comptabilisé à la date ex-dividende.

Les distributions reçues des parts de fiducie sont comptabilisées à titre de revenu, de gains en capital ou de remboursement de capital, selon les informations les plus précises dont dispose la société de gestion. En raison de la nature de ces placements, les montants réellement accordés pourraient différer de ces informations. Les montants comptabilisés à titre de remboursement de capital réduisent le coût du placement dans les parts de fiducie.

Les distributions reçues des parts de fonds communs sont comptabilisées par le Fonds de la même façon que si elles avaient été reçues des fonds sous-jacents.

Conversion des devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle du Fonds aux taux de change en vigueur à la fin de la période. Les achats et ventes de placements ainsi que les revenus et charges sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des opérations correspondantes. Les gains (pertes) de change sur les opérations conclues sont inclus dans les gains (pertes) réalisés à la vente des placements, et les gains (pertes) non réalisés sont inclus dans la plus-value (moins-value) non réalisée des placements figurant dans l'état des résultats. Les gains (pertes) de change réalisés et non réalisés sur des actifs autres que les placements et des passifs sont inclus dans le poste « Gain (perte) de change » de l'état des résultats.

Contrats de change à terme

Un contrat de change à terme est une entente conclue entre deux parties (le Fonds et la contrepartie) visant l'achat ou la vente, à une date future, d'une devise contre une autre devise à un prix fixé d'avance. Le Fonds peut conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture. Il peut s'agir de la couverture en totalité ou en partie du risque de change lié à un placement ou un groupe de placements, directement ou indirectement. Le Fonds peut aussi conclure de tels contrats à des fins autres que de couverture, soit

pour augmenter ses placements dans une certaine devise, soit pour transférer le risque lié aux fluctuations des devises d'un pays à un autre.

La valeur des contrats de change à terme conclus par le Fonds correspond à l'écart entre la valeur du contrat à la date d'évaluation et sa valeur d'origine.

Les variations de la valeur des contrats de change à terme à chaque date d'évaluation sont constatées à l'état des résultats à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée des contrats de change à terme ».

Les montants réalisés à la clôture des contrats sont constatés à titre de « Gain (perte) de change ».

Prêt de titres

Un fonds peut prêter des titres aux termes d'un contrat incluant les restrictions définies par la législation canadienne en valeurs mobilières. Les garanties détenues se composent de bons du Trésor et de billets admissibles.

Le revenu provenant du prêt de titres est présenté à l'état des résultats et est constaté lorsqu'il est gagné. Les titres prêtés continuent à être présentés dans l'état du portefeuille de placements. La valeur marchande des titres prêtés et des garanties détenues est déterminée quotidiennement. La valeur globale de tous les titres prêtés et des garanties connexes détenues en fiducie au 31 décembre 2009, le cas échéant, est présentée à la note 8(f).

Augmentation ou diminution de l'actif net liée aux activités par part

Le montant de l'« Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités par part » d'une catégorie, figurant à l'état des résultats, représente l'augmentation ou la diminution de l'actif net liée aux opérations de placement attribuables à chaque catégorie, divisée par le nombre moyen de parts en circulation pour la période.

Pénalités sur opérations de négociation à court terme

Pour décourager les opérations de négociation excessives, le Fonds peut, à la seule discrétion de la société de gestion, imposer une pénalité sur opérations de négociation à court terme. Cette pénalité est versée directement au Fonds.

Trésorerie

La trésorerie, comptabilisée à la juste valeur, comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie et est considérée comme détenue à des fins de transaction.

Autres actifs et passifs

Les intérêts et dividendes, les souscriptions, les montants à recevoir au titre de la marge sur les contrats à terme et les montants à recevoir du courtier sont désignés comme des créances et comptes débiteurs et sont constatés au coût ou au coût après amortissement. Les montants à payer au courtier, les charges à payer et les rachats à payer sont désignés comme des passifs financiers et sont constatés au coût après amortissement. Les autres actifs et passifs sont de par nature à court terme et leur coût après amortissement se rapproche de la juste valeur.

31 décembre 2009

3. ÉVALUATION DES PARTS

Les parts du Fonds, offertes en souscription en tout temps, peuvent être achetées ou rachetées à la valeur liquidative de la catégorie à toute date d'évaluation. La date d'évaluation désigne chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto. Aux fins de souscription ou de rachat, la valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à la catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds alors en circulation. Ce montant peut différer du calcul de l'actif net par part d'une catégorie, qui figure à l'état de l'actif net. En général, les écarts sont dus au fait que la juste valeur des titres négociés activement est déterminée en fonction du cours acheteur, pour le calcul de l'actif net aux fins des PCGR, et en fonction du cours de clôture pour le calcul de la valeur liquidative aux fins de la souscription et du rachat des parts. Se reporter à la note 8(b) pour connaître la valeur liquidative par part au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2008 pour chaque catégorie du Fonds.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, le revenu et les gains et pertes réalisés et non réalisés sur les opérations de placement sont répartis proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

Informations à fournir concernant le capital

Le capital du Fonds comprend des parts rachetables sans valeur nominale. Ces parts donnent droit aux distributions, s'il y a lieu, et au paiement d'une proportion du produit fondée sur la valeur liquidative par part du Fonds au moment du rachat. Le Fonds n'a aucune restriction ni aucun besoin particulier en capital au moment de la souscription ou du rachat des parts. Les variations pertinentes figurent à l'état de l'évolution de l'actif net. Conformément à ses objectifs et stratégies de placement et au processus de gestion des risques dont il est question à la note 6, le Fonds s'efforce d'investir les souscriptions reçues dans des placements appropriés tout en maintenant une liquidité suffisante pour honorer les demandes de rachat, et améliore au besoin cette liquidité en effectuant des emprunts à court terme ou en vendant des placements.

4. IMPÔTS SUR LE REVENU

Le Fonds est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement aux termes de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). Par conséquent, il n'est pas assujéti à l'impôt sur son bénéfice net imposable pour l'année d'imposition se terminant en décembre, y compris le montant net des gains en capital réalisés, payé ou à payer aux porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Cependant, la partie du revenu net et du montant net des gains en capital réalisés du Fonds, si elle n'est ni payée ni à payer, est imposable. L'impôt perçu sur le montant net des gains en capital réalisés, ni payé ni à payer, est généralement recouvrable au moment du rachat en vertu des dispositions de remboursement contenues dans la loi de l'impôt. Le Fonds entend verser la totalité de son revenu et une partie suffisante du montant net des gains en capital réalisés afin de ne pas être assujéti à l'impôt.

Les pertes autres qu'en capital survenues au cours d'une année d'imposition antérieure à 2004 peuvent être reportées sur sept ans et déduites du bénéfice imposable futur. Les pertes autres qu'en capital survenues au cours de 2004 et 2005 peuvent être reportées pendant dix ans et celles survenues à partir de 2006 peuvent être reportées pendant vingt ans. Les pertes en capital aux fins de l'impôt sur le

revenu peuvent être reportées indéfiniment et être déduites des gains en capital réalisés des années ultérieures.

Les pertes en capital et autres qu'en capital dont disposait le Fonds à des fins fiscales pour l'année d'imposition terminée en décembre 2009 sont présentées à la note 8(c).

5. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS**(a) Frais de gestion**

La société de gestion est responsable de la gestion courante du Fonds et du portefeuille de placements, conformément aux actes constitutifs du Fonds. Elle surveille et évalue le rendement du Fonds, paie les frais de gestion des placements des conseillers en placement et assure tous les services administratifs que requiert le Fonds. En contrepartie de ses services, elle a le droit de recevoir des honoraires qui lui sont payés mensuellement et qui sont calculés aux taux annuels maximums indiqués à la note 8(d).

(b) Frais de service aux porteurs, commissions et autres coûts de transactions du portefeuille

La société de gestion et des sociétés affiliées à cette dernière fournissent au Fonds certains services et installations. Une partie des frais de service aux porteurs correspond à des charges engagées dans le cadre de l'administration du Fonds et payées à la Banque de Montréal.

Se reporter à la note 8(d) pour connaître les frais liés aux apparentés imputés au Fonds pour les périodes terminées les 31 décembre 2009 et 2008, le cas échéant.

(c) Placements initiaux

Aux fins d'établissement d'un nouveau fonds, la société de gestion, fait un placement initial dans le Fonds. Selon les politiques des ACVM, un investisseur initial ne peut demander le rachat de ses placements tant qu'un montant additionnel de 500 000 \$ n'a pas été reçu d'autres investisseurs relativement à la même catégorie de parts. Se reporter à la note 8(d) pour connaître les placements en parts du Fonds que la société de gestion détenait au 31 décembre 2009, le cas échéant.

(d) Autres opérations entre apparentés

De temps à autre, la société de gestion peut conclure, au nom du Fonds, des opérations ou des accords avec d'autres membres du Groupe de sociétés de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la société de gestion du Fonds, ou des opérations ou des accords les concernant. Il peut s'agir notamment d'opérations ou d'accords avec la Banque de Montréal, BMO Harris Gestion de placements Inc., Jones Heward Conseiller en valeurs Inc., BMO Ligne d'action Inc., HIM Money Inc., Société de Fiducie BMO, Harris Investment Management Inc., Pyrford International Ltd. ou d'autres fonds communs de placement, ou d'opérations ou d'accords les concernant et qui peuvent comporter l'achat ou la vente de titres de portefeuille par l'entremise ou auprès d'un membre du Groupe de sociétés de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par un membre du Groupe de sociétés de la Banque de Montréal, la conclusion de contrats à terme par un fonds lorsqu'un membre du Groupe de sociétés de la Banque de Montréal sert de contrepartie, l'achat ou le rachat de parts d'autres Fonds BMO ou la prestation de services à la société de gestion.

31 décembre 2009

6. RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Un fonds peut être exposé à plusieurs risques financiers. L'exposition au risque financier d'un fonds est concentrée dans ses placements, y compris les instruments dérivés. Dans l'état du portefeuille de placements, les titres sont classés selon le type d'actif, la zone géographique et le secteur. Le processus de gestion des risques du Fonds inclut le contrôle de la conformité aux directives en matière de placement. La société de gestion gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement du Fonds en employant et en supervisant des gestionnaires de portefeuille professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les positions du Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

(a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur des placements libellés en devises autres que la monnaie fonctionnelle du Fonds varie en raison des fluctuations des taux de change. Tous les placements et les instruments dérivés libellés en devises étrangères figurent à l'état du portefeuille de placements. Les actions des marchés étrangers et les obligations étrangères sont exposées au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds au moment de l'évaluation de la juste valeur. Le Fonds peut conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture afin de réduire l'exposition au risque de change ou pour acquérir une exposition à certaines devises. L'exposition du Fonds au risque de change, le cas échéant, est présentée de façon plus détaillée à la note 8(e).

(b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements portant intérêt du Fonds fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Le Fonds est principalement exposé au risque de taux d'intérêt en raison de ses placements dans des titres de créance (comme les obligations, les instruments du marché monétaire et les débentures) ainsi que dans des instruments dérivés liés aux taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont, de par leur nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché. L'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt, le cas échéant, est présentée de façon plus détaillée à la note 8(e).

(c) Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché. L'exposition du Fonds à l'autre risque de marché, le cas échéant, est présentée de façon plus détaillée à la note 8(e).

(d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou une contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur de la créance. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote se fonde sur les gains non réalisés du Fonds liés aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable. L'exposition du Fonds au risque de crédit, le cas échéant, est présentée de façon plus détaillée à la note 8(e).

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres avec des contreparties autorisées. Le risque de crédit associé à ces opérations est minime étant donné que toutes les contreparties ont une notation approuvée suffisante et que la valeur de marché de la garantie détenue par le Fonds doit correspondre à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés, comme il est indiqué à la note 8.

(e) Risque de liquidité

Le Fonds est principalement exposé au risque de liquidité en raison des rachats de parts quotidiens en espèces. Le Fonds investit principalement dans des titres qui sont négociés sur des marchés actifs et peuvent être facilement cédés. En outre, le Fonds conserve suffisamment de positions en espèces et quasi-espèces pour maintenir son niveau de liquidité. Le Fonds peut, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels des cours du marché n'ont pu être obtenus et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'état du portefeuille de placements. La société de gestion surveille la proportion d'actifs non liquides par rapport à l'actif net total du Fonds afin de s'assurer que celle-ci ne dépasse pas le plafond réglementaire et qu'elle n'a aucune incidence importante sur la liquidité nécessaire pour faire face aux obligations financières du Fonds.

7. PASSAGE AUX NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

Les entreprises canadiennes ayant une obligation publique de rendre des comptes, dont les fonds communs de placement, seront obligées de dresser leurs états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board pour les exercices débutant le 1^{er} janvier 2011 ou plus tard. À compter du 1^{er} janvier 2011, le Fonds adoptera les IFRS pour dresser ses états financiers. Le Fonds publiera ses résultats financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011 dressés selon les IFRS. Il fournira en outre de l'information comparative conformément aux IFRS, y compris un état de l'actif net d'ouverture au 1^{er} janvier 2010.

Sous réserve de changements résultant de la publication de nouvelles normes ou d'une nouvelle interprétation des normes existantes, à l'heure actuelle, la société de gestion n'a pas identifié des changements qui, en raison du basculement aux IFRS, auront une incidence sur la valeur liquidative par part.

8. INFORMATION SPÉCIFIQUE

(a) Renseignements sur le Fonds et les catégories de parts

Le Fonds a été lancé le 31 octobre 2008. Le Fonds peut émettre un nombre illimité de parts de catégories A et F.

Catégorie de parts	Date de lancement
Parts de catégorie A	31 octobre 2008
Parts de catégorie F	31 octobre 2008

(b) Rapprochement de la valeur liquidative par part et de l'actif net par part

Catégorie de parts	31 décembre 2009		
	Valeur liquidative par part	Ajustement au titre du chapitre 3855	Actif net par part
Parts de catégorie A	10,62	(0,02)	10,60
Parts de catégorie F	10,77	(0,02)	10,75

31 décembre 2009

Catégorie de parts	31 décembre 2008		
	Valeur liquidative par part	Ajustement au titre du chapitre 3855	Actif net par part
Parts de catégorie A	10,13	(0,02)	10,11
Parts de catégorie F	10,13	(0,02)	10,11

(c) Impôts sur le revenu

À la fin de l'année d'imposition terminée en décembre 2009, le Fonds disposait des pertes en capital et autres qu'en capital suivantes aux fins fiscales :

Total des pertes en capital (\$)	Total des pertes autres qu'en capital (\$)	Pertes autres qu'en capital expirant en		2011 et par la suite (\$)
		2009 (\$)	2010 (\$)	
18 734	29 704	-	-	29 704

(d) Opérations entre apparentés

Frais de gestion et d'administration

La société de gestion est autorisée à percevoir des frais payables mensuellement et calculés aux taux annuels maximums suivants :

Catégorie de parts	Frais de gestion (%)	Frais d'administration (%)
Parts de catégorie A	2,25	0,50
Parts de catégorie F	1,25	0,50

Placements initiaux

La société de gestion détenait les placements suivants en parts du Fonds :

Catégorie de parts	Au 31 décembre 2009		Au 31 décembre 2008	
	Parts détenues par la société de gestion (\$)	Juste valeur des parts détenues (\$)	Parts détenues par la société de gestion (\$)	Juste valeur des parts détenues (\$)
Parts de catégorie A	100 912	1 069 667	100 004	990 040
Parts de catégorie F	1 008	10 836	1 002	9 980

Services aux porteurs, commissions et autres frais d'opérations de portefeuille

Les frais suivants ont été facturés par des apparentés relativement aux services aux porteurs de titres, aux commissions et aux autres coûts de transactions de portefeuille :

Catégorie de parts	Période terminée le 31 décembre 2009	Période terminée le 31 décembre 2008
	Services aux porteurs de titres (\$)	Services aux porteurs de titres (\$)
Parts de catégorie A	1 073	279
Parts de catégorie F	2 327	1

(e) Risque lié aux instruments financiers

L'objectif du Fonds consiste à dégager une plus-value à long terme compatible avec un objectif de préservation du capital en investissant principalement dans des titres de participation de sociétés de moyenne à grande capitalisation situées à l'extérieur du Canada et des États-Unis qui affichent un potentiel de croissance à long terme ou qui versent ou prévoient verser des dividendes supérieurs à la moyenne.

Risque de change

Le tableau qui suit résume l'exposition du Fonds au risque de change, par devise. Les montants présentés se fondent sur la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (y compris les instruments dérivés et le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

	Au 31 décembre 2009		Au 31 décembre 2008	
	Risque de change (\$)	En % de l'actif net (%)	Risque de change (\$)	En % de l'actif net (%)
Dollar australien	19 410	0,3	88 232	8,6
Euro	2 036 859	28,7	288 706	28,0
Dollar de Hong Kong	508 850	7,2	60 643	5,9
Yen	638 881	9,0	118 290	11,5
Ringgit malais	250 079	3,5	46 230	4,5
Couronne norvégienne	61 003	0,9	33 385	3,2
Livre sterling	957 193	13,5	104 592	10,1
Dollar de Singapour	326 725	4,6	87 348	8,5
Couronne suédoise	63 121	0,9	11 582	1,1
Franc suisse	507 432	7,2	66 912	6,5
Dollar de Taiwan	272 512	3,8	-	-
Baht thaïlandais	183 171	2,6	-	-
Total	5 825 236	82,2	905 920	87,9

Pour les périodes terminées les 31 décembre 2009 et 2008, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net aurait pu diminuer ou augmenter, respectivement, d'environ 291 262 \$ (45 296 \$ au 31 décembre 2008). Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2008, la majorité des actifs et des passifs financiers du Fonds ne portaient pas intérêt. Par conséquent, la sensibilité du Fonds aux taux d'intérêt, établie d'après la durée pondérée du portefeuille, n'était pas importante aux 31 décembre 2009 et 2008.

Autre risque de marché

Au 31 décembre 2009, environ 91 % de l'actif net du Fonds était négocié en Bourse (88 % au 31 décembre 2008). Si les cours de ces titres avaient augmenté ou diminué de 10 % à la fin de la période, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net aurait pu augmenter ou diminuer d'environ 646 409 \$ (90 592 \$ au 31 décembre 2008). Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

31 décembre 2009

Risque de crédit

Au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2008, le Fonds ne détenait pas de placements dans des titres de créance. Par conséquent, il était peu exposé au risque de crédit.

Le risque de crédit associé au prêt de titres est considéré comme minime, car la valeur des liquidités ou des titres détenus en garantie doit correspondre au moins à 102 % de la juste valeur des titres prêtés, comme il est indiqué ci-dessous.

(f) Prêt de titres

Une partie de l'actif du Fonds était investie dans des opérations de prêt de titres en cours comme suit :

	31 décembre 2009	31 décembre 2008
	\$	\$
Juste valeur globale des titres prêtés	69 716	3 508
Juste valeur globale de la garantie sur les titres prêtés	73 468	3 768

(g) Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds utilise des techniques d'évaluation de la juste valeur dont les données sont classées selon une hiérarchie à trois niveaux. Les données de niveau 1 sont les cours publiés sur les marchés actifs; les données de niveau 2 sont les données de marché observables utilisées dans des modèles internes; les données de niveau 3 sont les données de marché non observables utilisées dans des modèles internes. Les niveaux de données utilisés dans l'évaluation des titres, des passifs à la juste valeur, des actifs dérivés et des passifs dérivés sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

Actif financier	Classification des mesures d'évaluation de la juste valeur			
	niveau 1	niveau 2	niveau 3	Total
Actions	6 372 039	92 053	-	6 464 092
Instruments dérivés	6 450	-	-	6 450
Total	6 378 489	92 053	-	6 470 542
Passif financier				
Instruments dérivés	1 244	-	-	1 244

Modifications aux instruments classés dans le niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur

Le tableau suivant présente un rapprochement de tous les instruments financiers qui étaient classés dans le niveau 3 au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2009, incluant les gains (pertes) réalisés et non réalisés inclus dans le revenu.

	Juste valeur au 31 décembre 2008	Transfert à	Perte non réalisée	Juste valeur au 31 décembre 2009
			incluse dans le revenu	
Actif financier				
Actions	-	295	(295)	-
Total	-	295	(295)	-

Transferts importants

Aucun transfert important n'a été effectué entre les niveaux 1, 2 et 3 pendant la période.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers ci-joints ont été préparés par une société affiliée du gérant et approuvés par les fiduciaires des Fonds. La responsabilité de l'information contenue dans ces états financiers et de leur présentation incombe à la direction.

La société affiliée du gérant veille à la mise en oeuvre des procédés voulus pour garantir la production d'une information financière fiable et pertinente. Les états financiers ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et présentent certains chiffres qui sont fondés sur des estimations et des hypothèses. Les principales conventions comptables qui, de l'avis de la direction, s'appliquent aux Fonds sont décrites à la note 2 afférente aux états financiers. Il incombe aux fiduciaires d'examiner et d'approuver les états financiers et de s'assurer que la direction s'acquitte de ses obligations en matière d'information financière. Les fiduciaires examinent les états financiers des Fonds et vérifient l'adéquation des contrôles internes, le processus de vérification ainsi que l'information financière, de concert avec la direction et les vérificateurs externes.

Le cabinet PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. est le vérificateur externe des Fonds. Il a été nommé par les conseils d'administration respectifs et ne peut être remplacé que sur l'approbation préalable du comité d'examen indépendant et sur préavis de 60 jours aux porteurs de titres. Le vérificateur a vérifié les états financiers conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada pour être en mesure d'exprimer une opinion sur les états financiers. Son rapport fait partie intégrante des états financiers.



Sarah E.A. Widmeyer

Présidente

Groupe de fonds BMO Nesbitt Burns



Robert J. Schauer

Chef des finances

Groupe de fonds BMO Nesbitt Burns

Le 10 mars 2010

FIDUCIAIRES

Patrick W. J. French, Oakville
Richard L. Mills, Toronto
Colin J. Monteith, Toronto
Paul C. Adair, Toronto
Sarah E. A. Widmeyer, Toronto
Mary Lafazanis, Toronto

SOCIÉTÉ DE GESTION, PROMOTEUR ET DISTRIBUTEUR

BMO Nesbitt Burns Inc.
1 First Canadian Place
54^e étage, C.P. 150
Toronto (Ontario)
M5X 1H3

VÉRIFICATEURS

PricewaterhouseCoopers LLP
77, rue King Ouest
Toronto (Ontario)
M5K 1G8

BMO Nesbitt Burns Inc.
1 First Canadian Place
54^e étage
Toronto (Ontario)
M5X 1H3

CONSEILLER EN PLACEMENTS

Jones Heward Conseiller en valeurs inc.
77, rue King Ouest
Bureau 4200
M5K1J5

Harris Investment Management Inc.
190, South Lasalle Street, 4^e étage
Chicago (Illinois)
60690-0755

Pyrford International Limited
79 Grosvenor Street
Londres, Royaume-Uni
W1K 3JU

DÉPOSITAIRE

CIBC Mellon Global Securities Services Company
320, rue Bay
Toronto (Ontario)
M5H 2P6

Services à la clientèle
Sans frais : 1 800 361-1392
Télec. : 1 866 486-2846

Courriel : contact.centre@bmonb.com
Site Web : www.bmonesbittburns.com

^{MD} « BMO (le médaillon contenant le M souligné) » est une marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.

^{MD} « Nesbitt Burns » est une marque de commerce déposée de la Corporation BMO Nesbitt Burns Limitée, utilisée sous licence. Membre FCPE.